

DELIBERATION D'ASSEMBLEE GENERALE DE LA CCIT AIN : 3 AVRIL 2017

Objet : **DROIT DE PREEMPTION COMMERCIAL**

 Membres élus présents : MM BAILLY - MME BERTILLOT - MM. BERTOLOTTI - BORTOT - CAUQUY - MME DELLABLANCHE - MM. DUMAS - FONTENAT - FRATTA - GALLET - LUGAND - MASCIOTRA - MERCIER - MME NALLET - MM. PENON - PERRAUT - PRADEL - TOURNIER-BILLON - VERNE

Intervention de Agnès BERTILLOT, Vice-présidente Secrétaire

Le droit de préemption commercial permet à une commune de se substituer à l'acquéreur lors de la cession de fonds artisanaux, de fonds de commerce ou de baux commerciaux.

La commune devient alors propriétaire de locaux commerciaux, afin de conserver leur affectation commerciale. L'objectif est de préserver une offre commerciale de proximité suffisamment diversifiée dans les centres villes.

La CCI est systématiquement saisie, pour **avis consultatif**, du périmètre de préemption commercial décidé par la commune. Pour information, depuis sa mise en application fin 2007, 23 communes l'ont déjà mis en place dans l'Ain.

La liste des **élus référents** sur ces dossiers doit être mise à jour, eu égard au nouveau mandat de la Chambre et à la modification des périmètres des cantons.

Le Bureau vous propose les nouvelles désignations s'affichant sur les écrans.
 Sont donc proposés, par bassin de vie :

Bassins	Elus référents	Elus suppléants
Bresse Bourg	Dominique Cauquy Jean-Pierre Bugaud	Robert Gallet Guillaume Echavidre Fabrizio Bertolotti
Côtière Plaine de l'Ain	Pascal Perraut Jocelyne Maulet	Huguette Duvieusart Laurence Jaillardon
Bugey Sud	Annie Dellablanche	Michèle Damelet Stéphane Penon
Haut-Bugey	Eric Lugand	Frédéric Bortot Stéphane Penon
Pays de Gex - Pays Bellegardien	Pierre Ginot Michel Savoyat	Jean-Michel Balaguer

L'Assemblée, vu l'exposé d'Agnès Bertillot Vice-présidente Secrétaire, valide les désignations présentées ci-dessus pour représenter la Chambre sur les dossiers de droit de préemption commercial.

La présente délibération a été prise dans les conditions suivantes :

- Nombre de Membres Élus	36
- Nombre de Membres en exercice	36
- Nombre de Membres présents	19
- Nombre de voix pour	19
- Nombre de voix contre	0
- Nombre d'abstentions	0

Pour Extrait Certifié Conforme,

Original signé

Original signé

Agnès BERTILLOT
 Vice-présidente Secrétaire

Jean-Marc BAILLY
 Président